



Bassin
de l'Oudon

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PROCES-VERBAL Réunion plénière du 1^{er} MARS 2023

A l'ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance précédente
2. Révision du S.A.G.E.
 - 2.1. Contexte et échéances
 - 2.2. Bilan de la concertation préalable sur l'état des lieux
 - 2.3. Bilan du questionnaire sur la perception de l'eau
 - 2.4. Proposition de création d'un groupe de participation citoyenne
 - 2.5. Indicateur sur la perception du S.A.G.E
3. P.T.G.E. : état d'avancement
4. Inventaire des zones humides et du bocage sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté : état d'avancement
5. Point sur l'organisation des réunions et calendrier prévisionnel
6. Questions diverses



La réunion commence à 9h35, Monsieur Louis MICHEL introduit la réunion.

Arrêté modificatif DIDD-BPEF-2023 n° 47 du 21 février 2023

Modification de la composition de la C.L.E. – démission de Monsieur Michel MONTECOT, il est remplacé par Monsieur Jean-Michel GUINAUDEAU de l'UFC-que choisir 53.

1. VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Validé à l'unanimité.

2. REVISION DU S.A.G.E.

2.1. Contexte et échéances

Madame Régine TIELEGUINE explique ce qui a été fait en 2022 sur la révision du S.A.G.E. Cf. présentation annexée.

Madame Régine TIELEGUINE informe que Monsieur QUENTIN, représentant régional du comité national de débat public a proposé aux Présidents de C.L.E. de les accompagner pour la révision des S.A.G.E. La C.L.E. a fait le choix de définir ses propres modalités de concertation préalable sans passer par un garant.

Monsieur Louis MICHEL donne lecture du courrier de Monsieur QUENTIN :

« Monsieur le président, mesdames messieurs

J'aurais souhaité répondre présent à votre aimable invitation, mais un évènement familial m'oblige ailleurs.

La CNDP (Commission nationale du débat public), se tient à la disposition de toutes les structures privées ou publiques qui souhaitent conduire un projet avec une concertation. Il en va ainsi des SAGE.

Que peut apporter la CNDP ?

Garantir le processus de concertation préalable avec un.e garant.e CNDP selon les modalités L.121-17 CE (concertation volontaire avec garant).

Si elle a lieu, la concertation préalable avec garant de la CNDP doit se tenir avant l'adoption de la stratégie du SAGE (le PAGD) conformément à l'article L.121-15-1 du code de l'environnement, qui prévoit que la concertation préalable doit permettre de débattre notamment des objectifs et des principales orientations d'un plan ;

Je demeure à votre entière disposition.

Très cordialement

Serge QUENTIN, délégué régional de la CNDP »

Monsieur Louis MICHEL propose d'associer Monsieur QUENTIN aux travaux de la révision du S.A.G.E. **Validé.**

2.2. Bilan de la concertation préalable sur l'état des lieux

2.3. Bilan du questionnaire sur la perception de l'eau

Monsieur Thomas ROINE rappelle le contexte de la démarche initiée dans le cadre de la concertation préalable à la révision du S.A.G.E. à la phase de « l'état des lieux ».

Il présente les bilans de la concertation préalable et du questionnaire sur la perception de l'eau. Cf. diaporama.

Monsieur Olivier ROUSSEZ - Les répondants sont probablement des gens sensibles au sujet de l'eau. Pour toucher les jeunes, on aurait dû se rendre dans les écoles, MFR, lycée,...

Monsieur Thomas ROINE a adressé le questionnaire dans les collèges et lycées mais sans retour.

Madame Régine BRUNY - Il aurait fallu accompagner le questionnaire par une présentation devant les élèves.

Monsieur Michel de SIMIANE - C'est un problème, on retrouve cela dans tous les domaines, les moins de 40 ans sont sous représentés.

Monsieur Louis MICHEL note que lors du ciné-débat à Renazé, des participants ont regretté qu'il n'y ait que des personnes âgées et pas de femmes.

Monsieur Pierrick GILLES - Aurait été bien de mettre auprès des écoles primaires afin de toucher les jeunes parents.

Monsieur Gérard JALLU précise que l'enquête ne concernait pas les plus jeunes.

Madame Régine BRUNY – concernant la présentation des moyens de communication. Radio oxygène avec 20 spots. C'est payant. La presse diffuse comme elle le souhaite, il faudrait distinguer les actions volontaires de communication avec les actions payantes.

Monsieur Thomas ROINÉ dit que la C.L.E. a dépensé 7 000 euros pour l'ensemble de la démarche de participation du public.

Monsieur Gérard JALLU a constaté que les débats sont différents d'un secteur à l'autre, industries ou agriculteurs ou particuliers ont été interrogés, les échanges ont été très riches

Monsieur Michel de SIMIANE - Les présents sont motivés et ne sont a priori pas représentatifs de l'ensemble de la population, en tenir compte dans les travaux de la révision du S.A.G.E.

Monsieur Pascal BONIOU– Si on parle du S.A.G.E., les gens ne viennent pas. La randonnée, le cinéma, l'envoi de questionnaires... permettent de mieux mobiliser. La présence sur le marché permet d'avoir un panel plus grand. On ne sait pas comment faire pour une représentation statistique de tous. On touche les gens intéressés quelle que soit la forme. Tant qu'il y a de l'eau au robinet, les citoyens ne s'intéressent pas. Un syndicat d'eau sur la Rance a baissé la pression dans les réseaux, cela permet d'avoir l'attention des gens.

Monsieur Gérard JALLU – la présence à la foire de Craon a permis d'avoir le plus de contacts possibles. Permet d'élargir les publics

Madame Régine BRUNY – Il faut passer du temps aux entrées (piscines, jardins publics,...).

Monsieur Pascal RAIMBAULT retient un important travail de communication et d'enquête. Ce travail reste intéressant pour la sensibilisation des habitants. C'est un autre travail que de mener une enquête représentative par un échantillonnage.

Monsieur Louis MICHEL a constaté que l'action de la C.L.E. et du syndicat a été saluée. Monsieur Joël RONCIN a participé au ciné-débat de Segré, c'était un peu différent. La C.L.E. et le syndicat ont été bousculés. Cette enquête ne vaut pas sondage. Les élus sont peut-être les plus représentatifs car élus par les citoyens ? bien que la moyenne d'âge ne soit pas représentative.

Monsieur Vincent GUILLET – Malgré tous les efforts de communication, la majorité des gens ne connaissent pas la C.L.E. et ce qu'elle fait. Il faut multiplier les actions, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, et toucher les jeunes via les foyers de jeunes comme « le nulle part ailleurs à Craon ».

Monsieur GUINAUDEAU - Les gens ignorent comment sont prises les décisions, l'association UFC¹ essaie d'expliquer. Il faut aussi aller à la sortie des écoles.

Madame Régine BRUNY – Il faut aussi toucher les sportifs.

Madame Régine TIELEGUINE propose d'arrêter les échanges sur ce dossier. Le travail de Thomas est maintenant terminé à ce stade « état des lieux » de la révision du S.A.G.E. Les remarques seront prises en compte pour la bonne organisation du prochain temps de concertation et d'enquête au moment de l'établissement de la stratégie du S.A.G.E.

Le rapport complet est accessible :

<http://www.bvoudon.fr/planification-sage/revision-du-sage>

https://www.bvoudon.fr/sites/default/files/pdf/participation_du_public_a_letat_des_lieux_modalites_et_bilan.pdf#overlay-context=planification-sage/revision-du-sage

¹ Union fédérale des consommateurs

2.4. Proposition de création d'un groupe de participation citoyenne

Lors des temps d'échanges, une feuille a circulé pour que les personnes puissent s'inscrire à un « groupe de participation citoyenne » pour participer à la révision du S.A.G.E. 47 personnes se sont inscrites.

Le bureau a proposé cette création. C'est un groupe de niveau 4 sur l'échelle de *Arnstein* sur les niveaux de participation du public aux prises de décision. C'est une référence ancienne (1969) mais encore utilisée. Cf. diaporama annexé.

La C.L.E. a reçu le projet de règlement pour le fonctionnement de ce groupe de participation citoyenne.

M Bernard DELAUNAY - Se méfier dans la représentation citoyenne. Ce sont des gens qui font partie de groupes, qui viennent contre les projets généraux. Il faut quand même une représentativité générale de la population.

Monsieur Pascal BONIOU – Il faut mettre plus de sociologie dans les S.A.G.E. On est trop technique et on arrive au bout des arguments techniques. La partie « sociale » de la révision du S.A.G.E. est importante.

Chaque membre va signer ce règlement ? si les réunions sont tendues, on affiche les règles en début de réunion : bienveillance, respect, on s'écoute,...

Monsieur Louis MICHEL – Ce groupe est sous l'autorité du Président de la C.L.E.

Madame Hélène DESOBEAU demande les objectifs du groupe de participation citoyenne. Le règlement rend très contraint ce groupe. On crée comme une instance, qui n'a pas de pouvoir de décision et qui est un espace de discussion. Ce serait une instance « bis » de la C.L.E. ?

Monsieur Louis MICHEL – Les C.L.E. sont très cadrées dans leur composition. Des gens qui connaissent les rivières, mais qui ne seront jamais délégués par le Préfet, ont le droit de venir débattre s'ils le souhaitent. Seront mieux dans un groupe ouvert pour donner leur opinion. C'est l'intérêt d'avoir des groupes de paroles, de travail. C'est la C.L.E. qui prend les décisions. Il faut qu'ils acceptent que ce qu'ils apportent ne sera pas nécessairement retenu. Plutôt qu'un règlement, il vaudrait mieux avoir une forme « charte ».

Madame Régine BRUNY - Les 47 seront appelés à participer à ce groupe. Si une personne veut s'inscrire en cours de révision du S.A.G.E., il sera accepté ? Il faut aussi garder un équilibre.

Monsieur Louis MICHEL - En aucun cas ne doit devenir un groupe de pression, sinon le Président de la C.L.E. mettra fin à ce groupe.

Monsieur Michel de SIMIANE – Il faut faire attention à la taille du groupe. Va devenir une conférence plutôt qu'une participation.

Monsieur Louis MICHEL propose de limiter à 50. Quand on va écrire, on verra déjà combien se déplace. C'est un essai participatif.

Monsieur Gérard JALLU – L'esprit du cadrage est d'avoir une continuité de la participation.

Monsieur Alexandre ROUX – Il faudra adapter les méthodes de participation pour un groupe conséquent, par atelier par exemple.

Monsieur Pascal BONIOU – Fresque du climat organisée par la C.L.E. Oudon, existe aussi fresque de l'eau, de la biodiversité, des zones humides. C'est intéressant pour amener les discussions. Techniques d'animation avec post-it par exemple.

Monsieur Vincent GUILLET - D'accord avec idée de la charte. Quelle relation entre la C.L.E. et ce groupe ? Relations pour s'écouter et s'enrichir.

Monsieur Thomas ROINÉ - C'est une page blanche, tout est à écrire. Il faut déjà que la C.L.E. valide la création de ce groupe. Après tout est possible.

Madame Régine BRUNY - Intérêt d'un échange avec la C.L.E. Ce sera bénéfique, il faut y réfléchir et le prévoir. Leur permettre de participer à la C.L.E.

Monsieur Louis MICHEL – Avoir un porte-parole ou le président de la C.L.E. rapportera les travaux et échangera avec la C.L.E. Donne l'exemple du CESER auquel il a participé récemment qui donne ses propositions sur l'arbre en ville. Il faut le voir comme ça à côté de la C.L.E.

Monsieur Michel de SIMIANE - Voir au bout d'un an ou deux, les résultats, avoir un bilan d'étape et si ce groupe n'apporte pas grand-chose, il faudra voir à ne pas le conserver.

Monsieur Hervé DUBOSCLARD – Durée de vie ?

Monsieur Thomas ROINÉ - Groupe à durée de vie de 2-3 ans jusqu'à la fin de la révision du S.A.G.E.

Monsieur Laurent LELORE – A quel moment on fait le temps de concertation ? en journée ? Ne peut être que le soir pour la participation de tous.

Monsieur Louis MICHEL propose le samedi matin.

Madame Régine BRUNY – Il faut lui faciliter la tâche, leur proposer le soir ou le samedi matin.

Madame Hélène DESOBEAU intervient en tant que jeune et femme. Elle signale que la jeunesse s'engage mais pas via les instances habituelles, il y a d'autres formes d'engagement, par d'autres biais et vecteurs, dans tous les domaines. Il ne faut pas penser qu'il y a un manque de mobilisation des jeunes.

Monsieur Bernard DELAUNAY - La presse relate ce qui se passe mal, pas ce qui est positif. Les jeunes sont très ouverts, militants ou pas, ils prennent part aux discussions. Il faut faire connaître et faire savoir.

Madame Régine BRUNY – demande si la presse a été invitée à la C.L.E. ?

Madame Régine TIELEGUINE – oui mais ils se déplacent rarement pour des réunions de 3h. donc un point presse à part est plus efficace.

Monsieur Michel de SIMIANE propose de transmettre à la presse un communiqué préalable à la réunion de 3h.

Transformer le règlement en une charte avec le même contenu, sans la dénomination « article ».

Les membres valident cette proposition.

2.5. Indicateur sur la perception du S.A.G.E

Dans l'état des lieux du S.A.G.E., il reste un indicateur qui n'est pas renseigné : celui sur la connaissance du S.A.G.E par les acteurs du bassin de l'Oudon (acteurs dans le sens ayant un rôle dans le domaine de l'eau).

Un questionnaire va être adressé par mail. Thomas ROINÉ présente le questionnaire et son mode de diffusion. Cf. diaporama.

Monsieur Pascal BONIOU remercie Thomas ROINÉ pour tout le travail fait, sous forme d'apprentissage, c'est intéressant et formateur. Cela aide beaucoup, et permet une ouverture différente pour la révision du S.A.G.E.

Monsieur Louis MICHEL constate que désormais il y a 3 groupes de travail : révision du S.A.G.E., P.T.G.E.² et groupe citoyen.

3. P.T.G.E. : ETAT D'AVANCEMENT

Madame Régine TIELEGUINE présente l'état d'avancement du P.T.G.E.
Cf. diaporama.

Madame Régine BRUNY - Vous donnez l'état d'avancement pour les plans d'eau sur le Chéran. Qu'en est-il de l'enquête sur les prélèvements agricoles ?
Madame Régine TIELEGUINE - Le travail est mené par la Chambre d'agriculture.

Monsieur Laurent LELORE présente l'état d'avancement.
Sur 1 700 exploitants -> 63 questionnaires complétés en ligne / et 53 questionnaires simplifiés complétés.
Au regard des difficultés, le questionnaire a été simplifié pour faciliter le contact avec les agriculteurs en direct. On s'est rencontré entre élus et collaborateurs pour répondre au faible retour et compte tenu du peu d'implication. On n'arrive pas à mobiliser les agriculteurs. On aura une nouvelle phase de contact importante avec les déclarations PAC. On demandera si le questionnaire a bien été rempli.
On cherche encore à simplifier le questionnaire. Et on prend contact avec d'autres partenaires en lien avec les agriculteurs pour avoir un maximum de réponses.
Au regard des retours, on n'aura pas de résultats assez exhaustifs pour se baser sur l'enquête pour estimer les quantités d'eau utilisées en agriculture. On a donc ouvert les bases de données théoriques au bureau d'études pour avoir une approche la plus réelle possible. On croisera les différentes données en notre possession avec celles de la CACG.

Monsieur Alexandre ROUX – l'enquête sur les prélèvements agricoles avait 2 objectifs :
- amasser de la connaissance sur les prélèvements par l'intermédiaire du terrain,
On n'a pas réussi, d'autres approches sont aussi valables pour poursuivre l'étude du P.T.G.E.
– préparer l'accompagnement des agriculteurs et les mobiliser sur la question de la disponibilité de la ressource en eau.

Monsieur Loïc De GUEBRIANT signale avoir reçu le questionnaire, mais méconnaître la quantité qu'il prélève. Beaucoup de répondants doivent être dans l'approximation ?

Monsieur Laurent LELORE - Si les connaissances des volumes ne sont pas exactes, il y a aussi des questions sur les points de prélèvements. Plus on va capitaliser d'éléments, mieux ce sera.

Monsieur Michel De SIMIANE - Prendre le problème des prélèvements par le biais des effectifs animaux est trop juste, cela dépend de l'alimentation.
Monsieur Laurent LELORE - Approche par les effectifs peut servir quand même pour dire à peu près la quantité consommée. Si l'élevage est spécialisé, c'est plus simple.

Monsieur Joël RONCIN constate l'échec de l'enquête. Les agriculteurs pensent qu'ils sont surveillés. Les irrigants sont peu nombreux, alors il espère qu'ils vont répondre.

² Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Monsieur Laurent LELORE – Il y a une vraie réticence des agriculteurs sur l'enquête par peur du contrôle. L'approche est de dire qu'on est en recherche de connaissances pour le P.T.G.E., ceux qui vont répondre seront sans doute moins vite contrôlés que les autres. Les services de l'état peuvent aussi aider à la connaissance des irrigants car tous ne sont pas déclarés.
Monsieur Joël RONCIN - Irrigants et ceux qui prélèvent directement dans le milieu.

Madame Régine BRUNY entend ce que dit Monsieur ROUX : si on n'a pas les données, on ira les chercher.

C'est un échec pour les membres de la C.L.E. et pour les agriculteurs car c'est pour eux le P.T.G.E. Si demain il n'y a pas de connaissances sur les besoins en agriculture, il ne faudra pas s'étonner qu'il n'y ait pas de possibilités de prélèvements supplémentaires.

Lorsqu'il s'agit de la PAC, ils ont le temps de répondre. Mais lorsqu'il s'agit de l'eau, c'est un échec. C'est dommageable pour tout le monde.

Monsieur Laurent LELORE - Beaucoup en ont conscience mais l'enquête peut prendre beaucoup de temps. Et les participants craignent pour leurs données, sur le devenir des renseignements donnés, sur ce qu'est un P.T.G.E.

Monsieur Bernard DELAUNAY - Lorsqu'on est sollicité, il ne faut pas qu'on se sente fliqué. La formulation des questions peut freiner la participation.

Monsieur Pascal BONIOU – Sur certains bassins versants, il y a un comité de gestion de la quantité : il définit combien on donne à chaque irrigant. Il faut avoir pour cela des données exhaustives, il faut avoir une connaissance fine des prélèvements agricoles. Certaines D.D.T. cherchent à régulariser les situations une fois que l'agriculteur transmet ses données. La lutte anti-gel est aussi un enjeu pour l'arboriculture et la viticulture. Il faut accompagner sur le terrain. On fera comme on pourra mais cela sera difficile d'embarquer les agriculteurs dans la démarche des P.T.G.E.

Monsieur Olivier ROUSSEZ - On donne la possibilité de donner des informations, on comprend la crainte du flicage mais on ne peut pas se cacher derrière ça.

Monsieur Pierrick GILLES - Il y a la peur de taxes supplémentaires. Il aurait fallu prendre plus de recul pour formuler les questions.

Madame Régine BRUNY – à certains endroits, il y a des phénomènes inexplicables, il faut qu'on connaisse mieux nos cours d'eau.

Monsieur Louis MICHEL - La connaissance est importante mais la connaissance des prélèvements de tout le monde.

Monsieur Bernard DELAUNAY - Le Département 35 a mobilisé les communes pour recenser les puits non déclarés.

Monsieur Louis MICHEL – On peut avoir un souci avec le dérèglement climatique, on nous demande d'avancer vite mais il faut que le P.T.G.E. soit un document solide.

4. INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DU BOCAGE SUR LE TERRITOIRE D'ANJOU BLEU COMMUNAUTE : ETAT D'AVANCEMENT

Madame Régine TIELEGUINE présente l'état d'avancement. Cf. diaporama.

Monsieur Olivier ROUSSEZ – Le terrain commence demain sur une partie du territoire.

Monsieur Michel De SIMIANE – Qui est prévenu du passage ?

Madame Régine TIELEGUINE - Le choix a été fait de ne pas communiquer individuellement auprès des propriétaires et occupants.

Monsieur Michel De SIMIANE le regrette. C'est une négation de la propriété privée.
Madame Régine TIELEGUINE – Vu le territoire concerné, c'était une difficulté, il fallait comparer les zones à prospector avec le cadastre.
Monsieur Michel De SIMIANE - Pour une taxe, on sait rechercher les gens.

Monsieur Pascal BONIOU demande si les propriétaires pourraient être prévenus via le syndicat de la propriété ?

Monsieur Michel De SIMIANE – oui, si on nous le demande.

Monsieur Louis MICHEL – pour l'inventaire des haies pour la LGV, des courriers individuels ont été adressés.

Monsieur Olivier ROUSSEZ - L'information a été passée lors des réunions sur le PLUi.

Madame Régine TIELEGUINE – L'inventaire fait partie du PLUi. Il a été fait le choix de s'appuyer sur les partenaires pour communiquer sur le passage sur le terrain. Cela paraissait fastidieux de faire des courriers individuels.

Monsieur François GRANGEARD demande si les données de pré-localisation sont utilisées ? Celle du ministère ?

Madame Régine TIELEGUINE – oui, DREAL, CLE, toutes les données disponibles. Celles du Ministère seront utilisées lorsqu'elles seront disponibles.

Monsieur Joël RONCIN – La relation avec les communes est un peu distante car c'est un PLU intercommunal. Les communes ont été sollicitées pour la création de groupes locaux de suivi. Le courrier individuel a un coût. On a aussi associé les structures de la C.L.E. et les associations pour participer à ces groupes communaux.

Madame Régine BRUNY - Il y a déjà eu des inventaires, les propriétaires sont déjà sensibilisés, c'est quelque chose de connu.

Monsieur Michel De SIMIANE demande l'affichage en mairie, c'est ce qui est prévu pour les inventaires forestiers. Un certain nombre de mairie ont un bulletin municipal aussi.

Madame Régine TIELEGUINE précise que l'affichage est prévu.

5. POINT SUR L'ORGANISATION DES REUNIONS ET CALENDRIER PREVISIONNEL

Madame Régine TIELEGUINE explique que des membres de la C.L.E. demandent à participer aux réunions en visioconférence.

Le bureau propose :

- Mixte possible (présence et visioconférence) pour le Bureau de la C.L.E. et pour les groupes de travail
- Conserver les C.L.E. plénières en présentiel.

Ce fonctionnement ne nécessite pas de modifier le règlement intérieur, et évite un système de sécurisation des votes à distance.

Madame Hélène DESOBEAU propose lorsqu'il y a des votes, il faut le présentiel, et lorsqu'il n'y a pas de vote, il faudrait pouvoir suivre en visioconférence.

Monsieur Joël RONCIN - Il y a la possibilité des pouvoirs. Pour avoir fait des visios, ce n'est pas toujours pratique (bonne connexion internet, pas toujours facile de participer). En petit groupe c'est bien. Il faudrait que l'État le propose aussi pour ses réunions.

L'organisation proposée par le bureau est adoptée.

6. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Louis MICHEL indique que la règle de gestion des vannages a été appliquée : abaissement début janvier et remontée au 15 février.

Monsieur Loïc De GUEBRIANT note l'intérêt de l'abaissement pour le nettoyage des rivières.
Monsieur Louis MICHEL - Certains étaient contre compte tenu des conditions climatiques.

Monsieur Vincent GUILLET informe que le Jeudi 4 mai, la chercheuse hydrologue EMMA HAZIZA sera présente à Craon à l'initiative de l'assemblée citoyenne du Pays de Craon – en soirée à la salle du mûrier, en journée au collège.

Monsieur Louis MICHEL rappelle la Journée mondiale de l'eau le 22 mars avec les manifestations proposées sur le bassin versant de l'Oudon.

Le sujet de l'eau va être un sujet de l'année. Thème choisi dans beaucoup d'endroits. Des comités de l'eau 49 et 53 ont déjà eu lieu en janvier.

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h03.

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres :

Collège des élus :	15/32
Collège des usagers :	11/19
Collège de l'Etat :	07/08
Total :	33/59

Procès-verbal dressé le 1^{er} mars 2023
Monsieur Louis MICHEL,
Président de la Commission Locale de l'Eau,



Liste des présents, excusés, absents pages suivantes

L'an deux milles vingt-trois, le premier mars à neuf heures trente minutes, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont réunis à la salle du Centre administratif intercommunal à CRAON sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le sept février deux milles vingt-trois par Monsieur Louis MICHEL

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Collège des collectivités :				
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou		X	
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon			X
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon			X
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard		X	
DELAUNAY Bernard	Conseiller départemental d'Ille et Vilaine	X		
DUBOSCLARD Hervé	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou - A pouvoir de Mme RIOU	XX		
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté			X
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon	X		
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
GIRARDOT-MOITIE Chloé	Conseillère départementale de Loire Atlantique		X	
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire – A pouvoir de Mme GIRARDOT-MOITIE Chloé		X	
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou			X
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon	X		
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne		X	
JALLU Gérard	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé	X		
MAHIER Aurélie	Conseillère départementale de Mayenne		X	
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé			X
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré			X
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire			X
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération	X		
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers			X
PERRIN Stéphane	Conseiller régional de Bretagne			X
POINTEAU Serge	Maire de Peuton			X
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë			X
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche	X		
RAIMBAULT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien	X		
RIOU Yamina	Maire d'Erdre en Anjou		X	
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté	X		
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu – A pouvoir de M. ANNONIER	XX		
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X		
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé			X
Collège des usagers :				
BOUTEILLER Bernard	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire	X		
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
DE GUEBRIANT Loïk	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne	X		
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe			X
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon			X
de SIMIANE Michel	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire – A pouvoir de M. SARRAMAIGNA	XX		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement		X	
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou			X
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole des Pays de la Loire			X
LANGEVIN Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie 49	X		
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne	X		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	X		
GUINAUDEAU Jean-Michel	UFC Que Choisir 53	X		
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.			X
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen		X	
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture Mayenne	X		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne			X
Monsieur le Président ou son représentant	Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne		X	
Collège de l'Etat :				
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant			X
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant		X	
	Le Préfet de Mayenne ou son représentant		X	
BONIOU Pascal	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant	X		
DÉSOSBEAU Hélène	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant	X		
GRANGEARD François	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant	X		
DOUSSET Laurent	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant A pouvoir du Préfet 49	XX		
ROUX Alexandre	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant A pouvoir du Préfet 53	XX		
Autres invités ou participants :				
BANNIER Géraldine	Député de la Mayenne		X	
BOLO Philippe	Député de Maine et Loire		X	
DEFAYE Livia	Syndicat d'Eau de l'Anjou	X		
ROBERT Alexis	Conseil Départementale de la Mayenne		X	
QUENTIN Serge	CNDP		X	
TIELEGUINE Régine	Commission Locale de l'Eau	X		
ROINÉ Thomas	Commission Locale de l'Eau	X		

